



CR officieux de la réunion du CVU du 14 octobre 2015, par les représentants du personnel élus sur la liste A&I et SNPTES

Informations

- le président étant désormais très souvent retenu le mercredi pour des réunions pour la CPU, les réunions du CVU à partir du 01/01/2014 se dérouleront le lundi, et le mardi lorsque le lundi ne sera pas disponible.

- Bilan de la campagne RSE¹ :

85 dossiers ont été déposés pour bénéficier du RSE sportif de haut niveau (ESHN), 43 ont été requalifiés ESUL (étudiant sportif de l'UL), 2 dossiers ont été refusés. 54 dossiers ESUL ont été déposés, 18 ont été refusés et 2 requalifiés en ESHN.

Un dossier « artiste de haut niveau » (AHN) a été déposé et est en cours d'instruction.

- il s'est constitué un Comité d'accueil pour les réfugiés étudiants (CARE) dont la première réunion est prévue pour le 19/10.

Des solutions sont étudiées, comme des inscriptions à un DU mais ces formations ont un coût et doivent s'autofinancer.

- la Fédération Française de Rugby a félicité l'UL pour la mise en place en Lorraine d'un centre d'entraînement de rugby universitaire féminin.

- le Conseil de la Vie Universitaire du Grand Nancy se réunit et il est nécessaire d'y nommer un représentant.

- l'opération « Faites la fête » se déroulera le 5/11.

- le projet de compte rendu du dernier CVU a été transmis tardivement. Son approbation est reportée à la prochaine réunion.

- Bilan du CASE².

Il se réunit tous les vendredis matins. En 2014-2015, il a examiné 690 demandes d'exonération des droits d'inscription, dont 79 pour la formation continue. Dans le détail on relève 39 demandes de doctorants, 47 nationalités représentées, les français représentent la majorité des demandes, parmi les étudiants étrangers, les ressortissants de pays africains sont les plus nombreux. Par collégiums, 36% viennent de Sciences et techniques et 18% de L-INP.

Les demandes de soutiens financiers représentent 87 aides, pour 25 k€ au total (aide médiane : 295€). Le nombre des aides d'urgence est en augmentation : en 2013-2014 il y en avait eu 54 pour un montant cumulé de 16 k€.

Les problèmes les plus graves sont liés au logement.

La convention avec le CELCA³ est reconduite.

¹ Régime spécial d'études

² Commission d'aide sociale d'urgence



Le travail avec les assistantes sociales est excellent. Les dossiers sont examinés au cas par cas. Le représentant du Grand Nancy pense qu'il faut avoir une meilleure vision des étudiants étrangers hors programme, qui sont souvent les plus vulnérables.

Il lui est répondu que, pour venir, ces étudiants ont déclaré disposer de revenus suffisants pour vivre pendant leurs études. Beaucoup ne souhaitent pas se faire connaître, et une bonne partie d'entre eux trouve des solutions pour s'en sortir.

L'UL est la première université de France pour les demandes d'études faites par des étudiants internationaux.

En ce qui concerne l'examen des dossiers, le délai d'attente court actuellement jusqu'à Noël. Les services sociaux sont extrêmement sollicités, avec parfois jusqu'à 138 appels par jour, ou doivent faire face à des étudiants qui débarquent sans prévenir et sans avoir préparé leur venue.

- Science & You : présentation du bilan.

Cette opération d'envergure comportait 4 volets :

- des ateliers doctoraux qui ont compté 110 participants de 35 pays, dont 10 doctorants de l'UL : les restitutions ont contribué à l'animation de l'évènement ;

- un colloque des professionnels de la médiation scientifique avec 600 participants de 45 pays (15 personnes de l'UL), colloque qui est devenu une référence internationale dans le domaine ;

- un forum sur 3000 m², regroupant 80 structures, qui attiré 10 000 visiteurs, des professionnels aux scolaires ;

- un évènement grand public organisé sur l'ensemble de la Lorraine : 12 sites sur les 4 départements, avec des projections de films, des conférences...

Science & You s'est imbriqué dans d'autres évènements : une journée du réseau CST dans les universités, la finale nationale de Ma Thèse en 180 secondes...

Cet évènement a fait l'objet d'une série de partenariats : UNESCO, deux ministères, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire, l'ABG, le CNAM, des sponsors et mécènes (EDF, ERDF, Elsevier, l'Oréal, Solvay, Cisco...) sollicités dans le cadre d'une démarche à long terme.

Le projet a représenté un financement de 774 k€ sur trois ans, dont 28% ont été consacrés à des salaires, 24% à la location du Centre Prouvé... Les mécènes et sponsors ont apporté 109 k€, les collectivités territoriales 296 k€, les EPST 37 k€, les inscriptions 125 k€...

Si Science & You a entraîné une large participation au sein de l'UL, il a manqué un portage « recherche » UL sur la médiation scientifique.

Il est difficile d'imaginer un prolongement d'une telle envergure avant 2019. Il est en revanche possible d'imaginer une série de rendez-vous entretemps : des journées Hubert Curien, des ateliers pour doctorants... qui permettront de faire vivre la marque Science & You entre deux grands évènements.

A une question d'un conseiller sur la structuration du champ de la médiation scientifique, il est répondu qu'il n'existe aucune structure de référence mais plutôt un ensemble de réseaux : Science & You est justement l'occasion pour toutes les parties prenantes de se rencontrer.

La représentante de la DDE soulève la question du partenariat avec Elsevier, société qui avec quelques autres exerce sur les universités un monopole coûteux de l'information scientifique.

- Partenariat CROUS-UL sur le logement étudiant.

Le représentant du CROUS explique que l'attribution des logements s'effectue en deux temps : un

³ Caisse d'épargne Lorraine Champagne Ardenne



premier tour automatisé pour les demandes avant le 16 juillet (dans le cadre du dossier social étudiant) puis des demandes et des attributions individuelles. Cette année, le parc de logements a été très vite complet (fin août/début septembre). Les capacités d'accueil sont impactées par des travaux de rénovation. Il y a eu des pots d'accueil dans les résidences le 24/09, il y aura un repas de Noël et des pots de clôture en mai. Les élections aux conseils des résidences se déroulent en octobre.

Le CROUS procède au recrutement de jeunes en service civique pour organiser des animations dans les résidences et dans la restauration.

En matière de critères d'affectation, les boursiers sont prioritaires (70 à 80% des étudiants logés par le CROUS sont boursiers).

Il existe un dispositif de cautionnement qui est assez compliqué pour les gestionnaires de résidence mais apporte une garantie en contrepartie de 1,5% du montant du loyer.

Un conseiller demande si certains doctorants qui constituent une population stable sur plusieurs années peuvent conserver leur chambre d'une année sur l'autre et s'il serait possible de leur proposer des lieux où ils pourraient être plus entre eux, leur âge comme leurs spécificités d'études les portant à des rythmes de vie différents des étudiants plus jeunes. Il est répondu qu'on peut garder la même chambre d'une année sur l'autre moyennant une réservation pour 30€.

Un autre conseiller aborde la question des stagiaires qui ont besoin d'un hébergement, mais pour quelques mois seulement. Il est répondu que le CROUS favorise les étudiants qui demandent un logement à l'année. En revanche à partir de décembre des chambres se libèrent et le CROUS peut alors accueillir les stagiaires.

Le CROUS doit faire face dans sa gestion à des contraintes financières.

Les représentants des collectivités locales saluent l'importance du CROUS dans le logement des étudiants (environ 8% des étudiants au niveau national) et rappellent l'intérêt d'une logique de réflexion stratégique sur ce sujet intégrant le CROUS et les collectivités locales.

- FSDIE : la commission a commencé à réfléchir à une évolution des critères d'attribution des subventions du FSDIE. Le CVU sera saisi dès lors que ce travail sera achevé. Les critères concernant les subventions de fonctionnement aux associations étudiantes vont être précisés, des thématiques de projet seront proposées, l'obligation d'un retour (notamment d'éléments de communication sur le projet réalisé) va être durcie.

- Mise en œuvre de l'année de césure. Celle-ci est facultative et doit permettre de valider des compétences acquises. Un groupe de travail CVU-CF a été mis en place. La circulaire est difficile à mettre en œuvre car elle comporte des contradictions internes et le ministère ne souhaite pas trancher sur les problèmes soulevés. Certaines écoles d'ingénieurs ont une tradition de l'année de césure : elles ont mis en place un accompagnement bien construit, avec des partenaires : ce n'est pas forcément un modèle reproductible partout.

Le groupe de travail doit reprendre le texte de la circulaire et proposer un cadre général. Le CVU doit désigner 3 représentants pour ce groupe de travail.

- Statuts du SUMPPS. Les nouveaux statuts sont présentés et approuvés à l'unanimité.

- Contrat quadriennal 2018-2020. Il comporte une phase d'auto-évaluation. Les cadres proposés par l'HCERES sont orientés uniquement vers la vie étudiante.

Le VP CVU annonce que l'établissement fera valoir dans son évaluation toutes les dimensions de la vie universitaire, même quand le cadre de l'HCERES les ignore.



Le représentant du Grand Nancy explique que le référentiel de l'HCERES n'est pas un carcan mais une proposition qui peut s'adapter aux projets locaux. L'UL est certainement originale sur ce point.

- Bilan CAPs'UL et CEZAM, effectué par le VP CVU sur la base des documents en sa possession. CAPs'UL est l'héritier des anciens CAS nancéens, et compte aujourd'hui 1082 adhérents, dont 850 agents à Nancy, 30 à Metz et des retraités. La plupart des activités sont en direction des familles (liées aux enfants) et la billetterie constitue également un point fort. Pour son financement, CAPs'UL bénéficie de reversements sur des distributeurs à hauteur de 30 k€/an.

CEZAM est un dispositif Lorraine Champagne Ardenne. 4018 cartes ont été distribuées dont 2291 ont été « activées » (d'autres ont pu être utilisées sans pour autant être activées). L'UL constitue 31% des utilisateurs de cartes CEZAM, 66% des utilisations identifiées sont liées à des commandes de billetterie.

Le CROUS est en train d'expérimenter une carte CEZAM pour les étudiants.

Un membre du CVU se déclare déçu par les possibilités offertes par CEZAM.

Un conseiller précise qu'en ce qui concerne les attentes manifestées par l'établissement à l'encontre de CAPs'UL, il faut tenir compte de la nature de la structure : une association se doit à ses adhérents et n'est pas un service prestataire, par ailleurs, pour que des activités soient organisées, il faut qu'elles soient prises en main par des adhérents volontaires : pour que des actions soient organisées là où les anciens CAS nancéens n'existaient pas, il faut qu'il y ait un maillage de membres, c'est-à-dire non seulement des cotisants mais aussi des personnes prêtes à s'investir pour monter des projets.

- le projet de convention avec le Théâtre La méridienne est approuvé à l'unanimité.

- Questions diverses :

D. Husson, au nom de la DHSE souhaite attirer l'attention des occupants et responsables du site du Saulcy sur la commission DHSE qui s'est déroulée la veille sur ce site : les pompiers sont très mécontents des possibilités d'intervention éventuelles sur l'île du Saulcy et ont l'intention de transmettre un courrier officiel sur ce point au procureur de la république et au préfet.